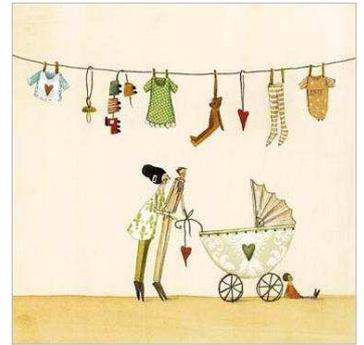




E.A.J.E  
MUNICIPAL DE TENDE  
*Les p'tites Merveilles*



## TROUSSEAU

**Les vêtements sont laissés dans le casier ou le sac de votre enfant.**

- 1 change complet :
  - 1 pantalon
  - 1 pull
  - 1 T-shirt
  - 1 paire de chaussettes
  - 1 body (ou 1 culotte et 1 tricot de peau)
- 1 chapeau de soleil ou 1 bonnet (selon la saison)
- 1 sac plastique pour le linge souillé
- **1 thermomètre** ainsi que **l'antipyrétique (Doliprane®) prescrit.**

### **Si votre enfant en possède :**

- **Sa sucette et son doudou.** Même si votre enfant ne dort pas à la crèche, il peut être rassuré lors d'un moment de fatigue ou d'un petit coup de blues.

Moduler cette liste en fonction des saisons et des habitudes de votre enfant.  
Penser à regarder régulièrement dans le casier de votre enfant afin de récupérer les affaires non adaptées (âge ou saison) ou souillées.

### **ATTENTION :**

Même les PLUS GRANDS ne sont pas à l'abri d'un incident  
(oubli, maladresse personnelle ou d'un copain),  
il est toujours préférable de penser à joindre un change.



**Les affaires de votre enfant doivent  
impérativement être marquées à son nom.**

**Merci.**



## DEROULEMENT D'UNE JOURNEE TYPE



- 6h30 : Ouverture de la crèche et accueils jusqu'à 9h30.  
Les enfants arrivant entre 6h30 et 7h30 sont recouchés selon leur besoin. A partir de 8h, les enfants qui ont été recouchés sont doucement réveillés (service d'une petite collation)
- 9h30 : Fin des accueils du matin / Début des activités dirigées ou départ pour les sorties.  
Les activités et les sorties sont organisées en fonction du nombre d'enfants, de leur âge et du personnel disponible.
- 10h45 : Fin des activités. Les enfants sont sollicités pour ranger les jeux. Le personnel initie des jeux plus calmes (lecture d'une histoire, chant ou mime...). Les enfants sont accompagnés aux toilettes (ou pour le change) et pour se laver les mains avant de passer à table.
- 11h : Repas : Il est préparé par le service hôtelier du C.H.U qui fournit également les petits pots des bébés. Lors du repas les plus grands sont invités à goûter tous les aliments.  
: Départ possible avant le début du repas.
- 12h – 12h30 : Préparation au temps calme. Les enfants sont préparé pour la sieste (change, passage au toilettes) profitent du temps calme pour faire la sieste, se reposer.  
: Départ possible après le repas, durant cette période.
- 13h à 14h : Arrivée des enfants d'après midi :  
Participation au temps calme, les enfants sont soit couchés soit gardé dans la salle de vie pour des jeux calmes.
- 14h-14h30 : Départ des enfants inscrit « du matin ».
- 14h -15h : Levé des enfants au fur et à mesure de leur réveil. Jeux libres.
- 15h30 : Goûter.
- 16h : Fin du goûter, activités libres jusqu'à l'heure du départ de l'enfant.  
: Départ possible dès la fin du goûter.
- 18h : Fermeture des locaux.

**Ces horaires sont donnés à titre indicatif.  
Les habitudes et le rythme des enfants et des nourrissons  
qui viennent d'intégrer la structure sont aménagés  
jusqu'à ce qu'ils puissent s'intégrer progressivement au groupe.**



E.A.J.E MUNICIPAL DE TENDE

*Les p'tites Merveilles*

# L'adaptation



**Votre enfant est accueilli dans une crèche collective**, il aura à s'adapter à de nouvelles personnes, à de nouveaux enfants, à un nouvel environnement sonore, visuel et tactile.

Les codes de votre enfant sont multiples. C'est pour mieux les comprendre et vous accompagner dans ces premières séparations que nous attachons beaucoup d'importance à cette période d'adaptation.

**L'adaptation, c'est mutuel !** C'est permettre à votre enfant, à vous-même et au personnel de la crèche de se familiariser progressivement les uns aux autres, c'est un passage en douceur.

**C'est pour cela que nous vous proposons de venir vous et votre enfant :**

La première fois : déposer votre dossier, contrôler les pièces demandées et lister celles à venir, poser les questions concernant le règlement interne, l'organisation globale de la structure et des journées ...etc.

Puis sur 4 à 5 jours :

1<sup>er</sup> jour - environ une heure vous et votre enfant. Ce temps permettra de mettre en parallèle la journée de votre enfant et celle de la collectivité. Ce sera le moment de découvrir la crèche, les locaux, les jeux, le personnel et les copains...

2<sup>ème</sup> jour - Encore une heure, ce second temps marquera la première séparation. Votre enfant sera gardé avec les enfants, pendant ce temps vous pourrez voir les questions pratiques concernant l'organisation administrative de la structure (facturation, réservation, maladie...) et vous absenter un moment.

Les jours suivants, le temps passé en crèche s'allonge progressivement. Chaque jour sera rajouté un « évènement » supplémentaire ! Un repas ou un goûter, puis un temps de sommeil...pour se rapprocher d'une journée en crèche de votre enfant, selon les horaires de présence dont vous aurez besoin.

Les jours et les horaires seront définis avec l'équipe selon les disponibilités de chacun.

Nous avons besoin de connaître les habitudes de votre enfant afin de respecter au mieux son rythme de vie, en attendant qu'il puisse s'intégrer progressivement à celui de la structure.

Merci de bien vouloir ramener les documents ci-joints dûment remplis.

Les ordonnances du médecin (aptitude à la vie en collectivité, régime alimentaire et conduite à tenir en cas de fièvre) sont à remettre impérativement au premier jour d'adaptation.



## Les habitudes de mon enfant

.....

né. le.....

Son alimentation : heures, menus, quantités, préférences...

---

---

---

---

---

---

Son sommeil : heures, installation, musique, habitudes diverses ...

---

---

---

---

---

---

Temps d'éveil : habitudes (laps de jeux, transit ...), jeux préférés ...

---

---

---

---

---

---

Autres renseignements utiles :

---

---

---

---

---

---